

Edito

Rester vigilant face à l'ouverture des marchés

Du côté de l'administration et des autorités fédérales, les nombreuses réformes de la politique agricole concrétisée depuis 1993 ont toujours été justifiées par la nécessité d'ouvrir le marché suisse à la concurrence internationale. La diminution réciproque des droits de douane devait faciliter les échanges et ouvrir l'accès des produits suisses aux grands marchés, notamment européens.

La réunion ministérielle de l'OMC à Bali a accouché d'une souris. Seul le principe de la diminution des soutiens à l'exportation a été accepté, mais sans calendrier et sans objectifs de niveau de réduction. La question des droits de douane n'était pas à l'ordre du jour. Au niveau de l'Union européenne, l'Accord de libre-échange agroalimentaire tel que proposé en 2008 est mort. Tout au plus, ce dossier pourrait être activé si les discussions ouvertes pour régler les questions institutionnelles entre la Suisse et l'UE venaient à aboutir.

Si les nuages de l'OMC et de l'ALEA s'éloignent, trois autres nuages restent menaçants pour l'agriculture suisse

- l'ouverture sectorielle du lait d'industrie avec l'UE ou un rapport du Conseil fédéral est attendu pour ce printemps
- un accord de libre-échange avec la Russie et ses allés commerciaux, ou ces pays ne manqueront pas de revendiquer l'accès au marché suisse avec leurs produits agricoles
- un accord de libre-échange entre les USA et l'UE qui verrait l'industrie d'exportation suisse exiger les mêmes facilités commerciales que l'UE pour le marché américain et une exception agricole serait pratiquement impossible

Plus que jamais, nous devons être attentifs aux discussions autour de l'ouverture des marchés. Cette ouverture n'est pas une fatalité. L'initiative sur la sécurité alimentaire de l'USP implique aussi le maintien d'une protection appropriée à la frontière. C'est même un pilier de la sécurité alimentaire.

Walter Willener